

DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS

DIEC/10-486-1298 du 08/03/2010

BACCALAUREATS GENERAL ET TECHNOLOGIQUE - SESSION 2010 - ORGANISATION DES EPREUVES FACULTATIVES DE LANGUES

Destinataires : Mesdames et Messieurs les Proviseurs des lycées publics et privés sous contrat

Affaire suivie par : Mme OLIVIER-GUINARD - Tel : 04 42 91 71 83 - Mme LAURENT - Tel : 04 42 91 71 87 - Fax : 04 42 91 75 02

Je vous adresse en annexe la liste des centres d'examen des épreuves facultatives de langues. La liste des centres d'examen des épreuves facultatives des disciplines artistiques fera l'objet d'une publication ultérieure.

1 - MODALITES DES EPREUVES FACULTATIVES ECRITES DE LANGUES ENSEIGNEES A DES PUBLICS PEU NOMBREUX, DITES « RARES »

1-1 Calendrier des épreuves et des corrections

DATES ET HORAIRES	SERIES CONCERNEES	CENTRE D'EPREUVES	MODALITES DE CIRCULATION DES COPIES	CORRECTION ET SAISIE DES NOTES
vendredi 26 mars de 14 h à 16 h	BCG – BTN toutes	lycée V. Hugo MARSEILLE	transmission au rectorat par le centre d'épreuves le lundi 29 mars	correction par INALCO PARIS AVRIL-MAI saisie des notes par DIEC 2-02 JUNI 2010

1-2 Matériel fourni :

- étiquettes d'anonymat, étiquettes de table
- liste d'émargement
- copies modèle E.N. (en usage depuis la session 1999)
- papier brouillon

1-3 Procédure :

- classer les copies par salles et ordre alphabétique après l'épreuve
- coller sur chaque copie l'étiquette anonymat. La copie blanche porte le nom et le numéro matricule du candidat qui l'a remise. La mention copie blanche est portée sur la liste d'émargement et inscrite par le surveillant sur la copie. Pour chaque candidat absent, il est introduit dans le lot des copies, en lieu et place de sa copie, une copie blanche. La mention absent figure visiblement sur la copie.
- massicoter : il ne doit rester sur la copie que le numéro d'anonymat
- glisser les copies ainsi préparées dans les enveloppes fournies par le rectorat
- insérer 1 exemplaire du sujet de l'épreuve dans chaque enveloppe

1-4 Circulation des copies :

Les copies anonymées sont acheminées par le centre d'épreuves au rectorat le lundi 29 mars 2010. Après correction, les copies sont conservées au rectorat, pendant un an, à l'issue de la session, aux fins de consultation par les candidats qui en feraient la demande.

2 - CALENDRIERS DES EPREUVES FACULTATIVES ORALES DE LANGUES

DATES ET HORAIRES	EPREUVES	SERIES
MERCREDI 26 MAI JEUDI 27 MAI A PARTIR DE 8 H	Arabe, Corse, Japonais	BCG - BTN toutes
JEUDI 27 MAI A PARTIR DE 8 H	Langues : Allemand, Anglais, Catalan, Chinois, Espagnol, Grec moderne, Hébreu, Italien, Néerlandais, Polonais, Portugais, Provençal, Russe	BCG – BTN toutes
	Latin, Grec	BCG
MERCREDI 26 MAI JEUDI 27 MAI VENDREDI 28 MAI	Langue des signes française	BCG – BTN

3 - SAISIE DES NOTES

Les notes sont saisies sur LOTANET.

Les informations utiles figureront sur les bordereaux de notation.

Absents : saisir « AB »

Copies blanches : saisir « CB »

Numéro de saisie

Epreuves orales : numéro de matricule du candidat. Ce numéro apparaît sur :

- la page web lors de la saisie
- les bordereaux de notation

4 - BORDEREUX DE NOTATION DES EPREUVES ORALES

Aucun bordereau ne doit être acheminé au Rectorat. L'original reste dans le centre d'examen.

Une copie du bordereau est conservée par l'examineur.

5 - DISPOSITIONS DIVERSES

Pour certaines épreuves les candidats du BCG et du BTN composent simultanément, mais les bordereaux de notation sont distincts.

Certains candidats sont susceptibles d'être convoqués sur deux centres différents la même demi-journée : s'ils se manifestent auprès d'un chef de centre afin de pouvoir subir une épreuve dans le début de la demi-journée, il appartient au chef de centre de prendre en considération cette demande.

Signataire : Martine BURDIN, Secrétaire Générale de l'Académie d'Aix-Marseille

vendredi 26 mars 2010 de 14h à 16h

LANGUES		EFFECTIFS DES CANDIDATS DU CENTRE D'EPREUVE : Lycée Victor Hugo MARSEILLE		EFFECTIF TOTAL au 5 février 2010
		Baccalauréat général	Baccalauréat technologique	
ALBANAIS			1	1
ARMENIEN		12	2	14
BAMBARA		1		1
BERBERE	KABYLE	9	6	15
	RIFAIN	3	11	14
	CHLEUH	2	1	3
BULGARE			1	1
CAMBODGIEN		2		2
COREEN		1		1
CROATE		2		2
HONGROIS		1		1
LITUANIEN		1		1
MALGACHE		6		6
NORVEGIEN		3	1	4
PEUL			1	1
ROUMAIN		3	1	4
SERBE		2		2
SUEDOIS		4	1	5
TAMOUL		2		2
TCHEQUE		1		1
TURC		14	13	27
VIETNAMIEN		5	2	7
EFFECTIF TOTAL		74	41	115

BACCALAUREATS GENERAL ET TECHNOLOGIQUE SESSION 2010
EPREUVES FACULTATIVES ORALES LATIN/GREC, LANGUES REGIONALES ET L.S.F.

CENTRES	Corse			Latin Grec		Catalan		Provençal		L.S.F.				
	C	C	J	C	J	C	J	C	J	C	C	C	J	
	le 26	le 27		27-mai										
	mai			le 26	le 27	le 28	mai							
D. Neel Digne				37	3									
D.Villars Gap				35	3									
H. Romane Embrun														
Vauvenargues Aix				159	10			46	3	17	17	7	1	
Faculté lettres Aix						2	1							
Montmajour Arles				21	2			55	4					
Perier Marseille				238	15			58	4					
A. Artaud Marseille				249	16			26	2					
V. Hugo Marseille	51	40	3											
J.Lurçat Martigues				46	3			30	2					
L'Empéri Salon				52	4			18	1					
R. Char Avignon				80	6			30	2					
F. Mistral Avignon														
J.H.Fabre Carpentras				71	5			61	4					
TOTAL	51	40	3	988	67	2	1	324	22	17	17	7	1	

C: candidats

J : jurys